

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Délégation à la Sécurité Routière

Paris, le

AUUT 2018

SOUS-DIRECTION DE L'EDUCATION ROUTIERE ET DU PERMIS DE CONDUIRE

BUREAU NATIONAL DES DROITS A CONDUIRE

DOTE TO TO THE DESIGNATION OF THE OWN

Affaire suivie par

Réf.:

Maître Laureen SPIRA 24 rue Marbeuf 75008 Paris

Maître,

Par courrier en date du permis de conduire de M.

2018, vous avez appelé mon attention sur la situation du

Après vérification auprès de l'autorité judiciaire compétente, je vous informe que les mentions relatives à l'infraction commise le 2017 ont été extraites de son dossier.

De ce fait, le permis de conduire de votre client est de nouveau valide, à ce jour.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de intérieur et l'écon, ion, ion au astional de la contraction de l